Cinquante troisième année. - N ° 86 A Vendredi 3 mai 2019

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard..... 01-40-58-75-00
Annonces..... 01-40-58-77-56
Accueil commercial 01-40-15-70-10
Télécopie..... 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1157

69 – RHÔNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LYON

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20190081. *Date de parution :* 25 avril 2019.
Annonce numéro : 1145. Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

845 152 099 RCS Lyon.
R.A.S.
Forme : Société par Actions Simplifiée.
Adresse : 2, Avenue Pierre Terrasse, 69300 Caluire-et-Cuire.
Origine du fonds : Etablissement principal acquis par achat au prix stipulé de 80000 EUR.
Etablissement : Etablissement principal.
Activité : La vente au détail de vêtements et tous produits de prêt à porter, de dépôt de colis..
Adresse : 2, Avenue Pierre Terrasse, 69300 Caluire-et-Cuire.
Précédent propriétaire : 339 316 275 RCS Lyon. **FRAGNE FILS.**
Date de commencement d'activité : 9 avril 2019.
Publication légale : Les Echos *du* 26 avril 2019.
Oppositions : Cabinet Juridique AFCHAIN AVOCAT 1 Place Francisque Régaud 69002 LYON pour la correspondance et la société RAS 2 avenue Pierre Terrasse 69300 CALUIRE pour leur validité.
Commentaires : Modification de la dénomination. Nouveau siège. Acte sous seing privé en date du 09/04/2019 enregistré au Service de l'Enregistrement de SIE LYON le 11/04/2019, Dossier 201900019865. Référence : 6904P61 2019A07258. Mise en activité de la société. Adresse de l'ancien propriétaire : 2 Avenue Pierre Terrasse 69300 CALUIRE-ET-CUIRE. Adresse du nouveau propriétaire : 2 Avenue Pierre Terrasse 69300 CALUIRE-ET-CUIRE. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce. Les oppositions seront reçues dans les dix jours suivant la publication prévue à l'article L.141-12 du code de commerce..